

ENVIRONNEMENT DU TRAVAIL

1. Culture industrielle

Les principales unités industrielles locales, soit dans des secteurs traditionnels (textile, mécanique, travail de la pierre, etc.), soit dans les nouveaux secteurs (pharmacie, cosmétologie), utilisent le travail posté.

D'une manière générale, la question du travail posté appliquée dans le cadre de la législation du travail ne pose pas de problème. Le personnel local est dépositaire d'une véritable tradition du travail en

usine et sait s'adapter aux contraintes horaires flexibles. La proximité des lieux d'habitation et de travail facilite cette souplesse.

La coopération interentreprises est développée avec notamment deux systèmes productifs locaux (Granit et Textile) et de nombreux projets de développement dans le secteur du bois-ameublement.

2. Climat social

Les sociétés industrielles de Castres-Mazamet sont dans leur totalité des petites et moyennes entreprises. Les établissements reliés à de grands groupes (Comau, Valéo) conservent une taille humaine dans leur organisation, leurs effectifs n'excédant pas quelques centaines de salariés avec une

faible rotation du personnel.

Ce contexte facilite le dialogue entre direction et employés. Les conflits sont très rares et lorsqu'ils se produisent, ils sont généralement motivés par des situations économiques extrêmes et liés à la défense de l'emploi.

3. Langues étrangères

En France, une 1^{ère} langue étrangère est apprise à partir de l'âge de 11 ans, une 2^e à partir de l'âge de 13 ans : l'anglais, l'allemand et l'espagnol occupent, dans cet ordre, les trois premières places.

La très forte tradition de négoce international de Castres-Mazamet qui, depuis le XIX^e siècle, assure le négoce des peaux et de la laine avec l'ensemble du monde, influence dans un sens favo-

rable la pratique locale des langues étrangères.

Les courants d'affaires importants qu'elles génèrent avec des pays comme l'Australie ou ceux de l'Asie confèrent à Castres-Mazamet une spécificité bien établie.

L'offre de formation en langues étrangères est étendue : CCI de Castres-Mazamet, Greta, de nombreux organismes privés...

4. Sécurité

La France est un pays dont le taux de criminalité est très faible, en comparaison de celui d'autres nations telles que les Etats-Unis. D'une manière générale, les taux de criminalité en France sont plus élevés dans la moitié Nord-Est (Nord, Région parisienne, Lorraine, Alsace, Rhône-Alpes) que dans le Sud-Ouest.

Le département du Tarn et la zone de Castres - Mazamet sont en général bien placés dans ce

domaine. Le taux de criminalité est de 69/1000 habitants à Castres en 2003 (journal L'Entreprise - Palmarès des villes 2003).

Les diagnostics relatifs à la délinquance et aux atteintes à la tranquillité publique établis respectivement par les forces de l'ordre (Police, Gendarmerie) et par la Ville de Castres font apparaître peu de faits graves.

8^e Régiment de parachutistes d'infanterie de marine (RPIMa) : régiment jeune mais prestigieux, le 8^e RPIMa a été créé en Indochine en 1951. Recréé en 1956, le régiment s'installe à Castres en 1963 au sein de la 11^e division parachutiste (aujourd'hui 11^e brigade parachutiste) et n'a pas cessé d'être présent partout où les intérêts de la France et la sécurité de ses ressortissants étaient menacés. S'y ajoutent des missions humanitaires dans le cadre des forces déployées par l'ONU. Le 8^e RPIMa compte un peu plus de 1047 hommes et femmes articulés en 7 compagnies.

5. Salaires moyens

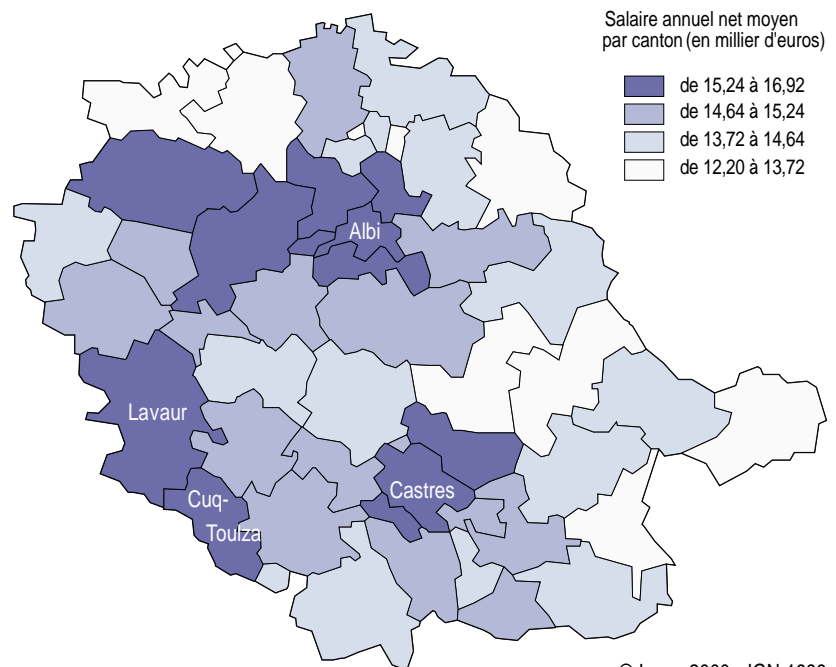
En 2001, le salaire annuel net moyen perçu par les Tarnais s'élève à 16 301 euros. Il est inférieur à la moyenne régionale (17 506 euros), tirée vers le haut par la Haute-Garonne, mais se situe en tête des autres départements de la Région. Ce niveau de salaire s'explique en partie par le fait qu'un salarié tarnais sur sept travaille en dehors de son département de résidence, et en particulier en Haute-Garonne dans un cas sur deux.

Les femmes ont en moyenne un salaire inférieur de 22% à celui des hommes. Pour une bonne part, ces différences sont imputables au travail à temps partiel qui concerne une femme sur trois et seulement un homme sur douze. Cette différence de salaire est plus importante chez les cadres dirigeants d'entreprises (25%) que dans les autres catégories de salariés.

Dans le Tarn, les cadres et dirigeants d'entreprises sont les mieux rémunérés de la région, derrière la Haute-Garonne, les autres catégories de salariés se situant au niveau des autres départements hors Haute-Garonne.

Salaire annuel net moyen par canton

Des salaires plus élevés à Albi, Castres et à proximité de la Haute-Garonne



Source : Insee - DADS 1998

© Insee 2000 - IGN 1999

Les salaires les plus élevés se polarisent sur la moitié ouest du département et autour des agglomérations d'Albi et de Castres. Les plus bas salaires sont perçus par les habitants de la zone de montagne, y compris la région de Mazamet du fait de son activité traditionnelle. La pratique de rémunération est habituellement sur 12 mois.

Salaire annuel net moyen par qualification et par sexe en 2001

Unité : euro

Revenu salarial moyen 2001	Tarn			Midi- Pyrénées	France
	Femmes	Hommes	Ensemble		
Cadres et chefs d'entreprises	26 150	34 175	32 557	33 238	38 018
Professions intermédiaires	17 581	20 993	19 480	19 627	20 159
Employés	12 127	14 872	12 809	13 042	13 539
Ouvriers qualifiés	11 661	14 221	13 962	14 345	15 249
Ouvriers non qualifiés	9 899	12 195	11 492	11 614	11 829
Ensemble des salariés	13 974	18 020	16 301	17 506	18 867

Source : Insee - Déclarations annuelles de données sociales